



PANORAMA DE PRESSE

12/02/2019 07h48

CGT

SOMMAIRE

SYNDICALISME

(1 article)

var-matin

lundi 11 février 2019

Gilles Piazzoli : "A la CGT, nous sommes des marathoniens !" Les grands mouvements de 1995 l'ont

(1368 mots)

Page 5

Gilles Piazzoli : "A la CGT, nous sommes des marathoniens !" Les grands mouve...

ACTUALITE SOCIALE

(3 articles)

l'Humanité

mardi 12 février 2019

CGG saborde ses 5 bateaux et 205 emplois (378 mots)

Spécialiste de l'exploration du sous-sol, CGG veut liquider son activité de collecte de données. ...

Page 8

LesEchos

mardi 12 février 2019

Nouveau record de ruptures conventionnelles en 2018 (567 mots)

C'est une progression qui ne se dément pas. En 2...

Page 9

LesEchos

mardi 12 février 2019

Le Medef à l'heure d'une inévitable transformation (1056 mots)

« Un président du Medef, ça doit savoir participer à une manifestation. » Ce n'est pas un responsable syndical qui inte...

Page 10

MOUVEMENTS SOCIAUX

(2 articles)

l'Humanité

mardi 12 février 2019

Les Konecranes jouent crânement leur chance (589 mots)

Le géant mondial de l'engin de levage a décidé d'affaiblir ses productions en France. Les 120 salariés de l'usine de Vernou...

Page 13

la Marseillaise

mardi 12 février 2019

Pour la CGT, l'urgence sociale se situe dans les entreprises

(654 mots)

initiative La CGT lance les « mardis de l'urgence sociale », dans toute la France et en Paca, aujourd'hui. Par une jou...

Page 14

EUROPE ET INTERNATIONAL

(5 articles)



mardi 12 février 2019

Le déclin des classes populaires américaines (741 mots)

La semaine dernière, Donald Trump a présenté son discours annuel sur l'état de l'Union, insistant sur la situation économiq...

Page 16



mardi 12 février 2019

Une grève générale devrait paralyser la Belgique, mercredi 13 février (881 mots)

Peu de trains, de métros, de courriers, de soins et, peut-être, d'écoles ouvertes : la Belgique sera quasiment à l'arrêt, m...

Page 18



mardi 12 février 2019

« Les droits des investisseurs ne doivent pas être mieux protégés que ceux des citoyens ou de la planète » (833 mots)

Tribune. Les eurodéputés doivent se prononcer mercredi 13 février sur un nouveau traité de protection des investissements a...

Page 20



mardi 12 février 2019

Face à la récession, les syndicats italiens se mobilisent (474 mots)

Des centaines de milliers de personnes manifestaient samedi à Rome à l'appel des principaux syndicats italiens, qui demande...

Page 22



L'INFO STRATÉGIQUE EN TEMPS RÉEL

lundi 11 février 2019

Brexit : 100.000 emplois supprimés dans l'industrie allemande

(589 mots)

Brexit : 100.000 emplois supprimés dans l'industrie allemande Selon un rapport publié par l'un des princ...

Page 23

SYNDICALISME



Gilles Piazzoli : "A la CGT, nous sommes des marathoniens !" Les grands mouvements de 1995 l'ont

Gilles Piazzoli : "A la CGT, nous sommes des marathoniens !"

Les grands mouvements de 1995 l'ont conduit dans la rue. Depuis, Gilles Piazzoli, 53 ans, est en tête des manifestations dracénoises. Encarté en 1997 à la CGT, le Dracénois, salarié de la mutualité sociale agricole (MSA) qui a grandi dans la rue de Trans (où ses grands-parents immigrants Italiens se sont installés dans les années 20), vient d'être nommé secrétaire de l'Union locale. Rencontre.

Pourquoi avoir décidé de succéder à Gérard Battarra, au poste de secrétaire général de l'union locale ?

On me l'a proposé, avec un peu d'insistance (sourire). Puis, l'assemblée générale des syndicats du territoire a décidé de me confier cette responsabilité. J'ai accepté avec honneur tout en étant bien déterminé à continuer de développer ce qui a été engagé et construit avec l'équipe. Gérard Battarra, qui occupait ce poste depuis 18 ans, a contribué énormément à la reconnaissance de la CGT sur le territoire. Même s'il a pris sa retraite, il reste un très bon soutien au sein de l'union locale.

Quels sont les combats menés par la CGT en Dracénie ?

Nous sommes toujours vigilants sur le maintien des emplois des guichets de la gare des Arcs-Dranguignan. La situation reste fragile. Sans le combat du syndicat CGT des Arcs, il n'y aurait pas eu de retour en arrière, les guichets avec des salariés n'existeraient plus. Je pense que ces mouve-

ments ont permis de faire pression auprès des élus, de la SnCF.

Un autre dossier important ?

Celui de l'hôpital et de la santé, avec le plateau de réanimation qui est menacé. Pour l'instant un combat est mené au sein du centre hospitalier de la Dracénie par la CGT. Nous maintenons la pression sur la direction, tout en alertant le public. Cette mutualisation des moyens avec l'hôpital Bonnet de Fréjus est inquiétante. Autre enjeu important : celui de mener les élections au sein des entreprises et de les remporter.

Justement comment convaincre les salariés de se syndiquer ?

Il faut que le salarié ait conscience que le combat du syndicat apporte quelque chose au sein de l'entreprise. Il y a des militants qui vont vers les travailleurs pour les informer et leur proposer de rejoindre le mouvement. Mais il ne faut pas oublier que le combat est plus facile lorsque la force est collective.

C'est difficile d'avoir ce discours dans les entreprises ?

Aujourd'hui les salariés ont la peur au ventre. Pour s'engager dans le syndicalisme, il faut du courage.

Comment un salarié peut-il encore se défendre contre un licenciement abusif à l'heure des plafonnements des indemnités aux prud'hommes ?

C'est difficile. D'ailleurs, l'une des conséquences directes est la diminu-

tion du nombre de dossiers déposés auprès des prud'hommes. Les salariés ne vont plus au combat pour obtenir réparation.

La voix des syndicats existe-t-elle encore alors que les mouvements de protestations naissent de manière spontanée ?

Macron a mis dans les cordes les syndicats. De ce fait ils n'ont plus de place prépondérante dans les négociations. Nous, on se satisfait que l'action collective ait pris de l'importance. Cette mobilisation a manqué pour lutter contre la réforme de la SnCF et les ordonnances. Avec ce mouvement des Gilets jaunes on observe bien que l'action collective peut toujours peser sur les choix. Et c'est ce qu'on essaye de faire avec les salariés. Nous sommes en charge de les mobiliser, de leur dire de s'occuper de leurs affaires pour pouvoir peser sur ces choix.

Certains ont l'impression que la CGT, comme d'autres syndicats, essaye de se raccrocher au mouvement des Gilets jaunes...

Je ne le crois pas. La CGT est présente sur le territoire depuis bien longtemps. Elle a prouvé par le passé que ses combats n'ont pas été vains. Nos actions continuent. Nous sommes des marathoniens à la CGT. Nous avons une connaissance, une expérience du mouvement social qui permet de penser qu'on a encore des actions, des combats à mener. D'ailleurs on s'aperçoit que certaines revendications des Gilets jaunes, sont portées depuis plusieurs années

par la CGT. Le pouvoir d'achat, la question de l'augmentation des salaires, du Smic, des retraites.

La CGT reste une force de propositions...

La CGT est très attachée à la cotisation sociale. Contrairement au Président qui prône un changement de système. Au final c'est épargner les grandes entreprises de la contribution à la sécurité sociale. Pour lui, la question du pouvoir d'achat chez les salariés est réglée avec la suppression des cotisations.

Le prochain enjeu est la réforme des retraites...

La CGT y est opposée car inévitablement le montant des pensions va baisser.

Un calcul sera basé sur le cumul des points tout au long de la carrière en fonction de la valeur d'achat du point. Le montant de la retraite sera déterminé en multipliant l'ensemble des points par la valeur à la liquidation des droits...

Alors qu'aujourd'hui le montant de la retraite est prévisible et garanti (en fonction des 6 derniers mois ou des 25 meilleures années), avec ce nouveau système tout dépendrait de la valeur du point au moment du départ. Valeur fixée par le gouvernement en fonction des possibilités budgétaires du moment et pour rester à l'équilibre ! C'est la fin des droits collectifs : aucune prise en compte des malades, des privés d'emploi, bref de toutes les personnes qui ne toucheraient que des salaires amputés. Les pensions de réversion sont menacées. Derrière une

pseudo-équité, c'est en fait l'amplification des inégalités et la fin de la solidarité. Ces droits représentent 60 milliards d'euros !

Que propose la CGT ?

Garantir la possibilité de prendre sa retraite dès 60 ans et des pensions d'au moins 75 % du revenu net d'activité pour une carrière complète. Pour y parvenir la CGT propose de revoir le mode de calcul pour le régime général : retour à la moyenne des dix meilleures années pour le calcul du salaire de référence et une actualisation des salaires. Elle propose également que le revenu de retraite ne soit pas inférieur au Smic net pour une carrière complète et que la revalorisation des pensions se fasse sur la base du salaire moyen et non plus sur l'évolution prévisible des prix. Ce qui permettrait aux retraités de bénéficier des fruits de la croissance.

Comment assurer le financement ?

Nous évaluons à six points de

Produit intérieur brut (PIB) le niveau de ces ressources supplémentaires. Pour porter progressivement de 12 % à 18 % la part des richesses créées consacrée au financement des retraites, la CGT formule trois séries de propositions : faire contribuer tous les revenus, mener une autre politique de l'emploi, augmenter et moduler les cotisations patronales.

Aujourd'hui, une part de plus en plus importante des revenus n'est pas soumise à cotisation

(intéressement, participation, stock-options,...). En 2009, la Cour des comptes évaluait ainsi à près de 10

milliards d'euros le manque à gagner pour nos caisses de protection sociale. En outre, la CGT propose que les revenus financiers des entreprises soient soumis à contribution. Ensuite, un million d'emplois en plus c'est cinq milliards d'euros de rentrées de cotisations supplémentaires pour les retraites.

Enfin, la CGT propose d'augmenter les cotisations patronales, de remettre à plat l'ensemble des exonérations (30 milliards d'euros en 2009).

PROPOS RECUEILLIS PAR ELENA ESPEJO

Interview A 53 ans, le nouveau secrétaire de l'Union locale de la CGT, est bien déterminé à continuer les combats engagés en Dracénie, notamment au niveau de l'offre de soin

"La CGT est présente sur le territoire depuis bien longtemps. Elle a prouvé par le passé que ses combats n'ont pas été vains. Nos actions continuent."
(Photo Dylan Meiffret)

“

Les pensions de réversion sont menacées " ■



"La CGT est présente sur le territoire depuis bien longtemps. Elle a prouvé par le passé que ses combats n'ont pas été vains. Nos actions continuent."
(Photo Dylan Meiffret)



ACTUALITE SOCIALE



SOCIAL-ECO

CGG saborde ses 5 bateaux et 205 emplois

Spécialiste de l'exploration du sous-sol, CGG veut liquider son activité de collecte de données.

On les appelle des navires sismiques. Traînant derrière eux des dizaines de kilomètres de câbles équipés de sondes, ils sillonnent les mers du globe pour collecter les données géophysiques indispensables à la cartographie des gisements d'hydrocarbures (pétrole et gaz) offshore. Une activité de pointe que CGG (Compagnie générale de géophysique), seul acteur français du secteur, a pourtant décidé de saborder en planifiant l'abandon de sa division « acquisition de données géophysiques à terre et en mer ». Un « plan stratégique » qui s'accompagne de 205 suppressions d'emplois sur les quelque 600 que compte le site historique de Massy (Essonne).

« Aujourd'hui, CGG est un groupe intégré qui regroupe trois grandes divisions : l'équipement des navires sismiques avec sa filiale Sercel, l'acqui-

sition, c'est-à-dire la collecte des données, et le traitement de ces données », explique Michel Hacquart, secrétaire du SNGG-CGT et délégué syndical. Pour lui, « se séparer de l'acquisition aura des conséquences sur le reste des activités du groupe et singulièrement sur celles de son équipementier Sercel, qui perdrait là son débouché principal ». Mais pas seulement. Car « CGG va devoir acheter des données qu'elle produisait jusque-là en interne et la tendance des prix sur le marché est à la hausse », poursuit Michel Hacquart, qui estime que la rentabilité de l'opération sur laquelle mise la direction est loin d'être garantie. D'autant que derrière l'objectif « purement financier au seul profit des actionnaires du groupe et des fonds de pension américains qui détiennent la dette », c'est la « disparition des capacités industrielles françaises dans une filière

stratégique » qui inquiète la CGT. « Il n'y aura désormais plus en France d'activité de ce type, qui nécessite une très longue expérience et des savoir-faire de pointe », relève Michel Hacquart. Ingénieurs, géophysiciens, techniciens, mécaniciens, électroniciens... autant de postes promis à suppression et de salariés « qui auront beaucoup de difficultés à retrouver un emploi dans un secteur disparu », souligne le syndicaliste.

Reçus à Bercy la semaine dernière, les représentants syndicaux (CGT et CFDT) de CGG ont rappelé aux pouvoirs publics l'engagement de la direction du groupe de ne vendre aucun actif stratégique ni d'enclencher de PSE d'ici à 2020. Un engagement que le ministère a assuré vouloir faire respecter... ■

par Marion D'allard





Nouveau record de ruptures conventionnelles en 2018

437.700 ruptures conventionnelles signées l'an dernier.

C'est une progression qui ne se dément pas. En 2018, le nombre de ruptures conventionnelles a battu un nouveau record : 437.700 ont été homologuées par le ministère du Travail, en données corrigées des variations saisonnières, selon une étude que sa Direction de la statistique (Dares) a publiée lundi.

Pas un seul mois de l'an dernier, ce chiffre n'a été inférieur à 35.000, contre 33.000 en 2017 et 31.000 en 2016. Depuis sa création, mi-2008, à partir d'un accord conclu entre patronat et syndicats (sauf la CGT), le succès de ce troisième motif de rupture du contrat de travail au côté du licenciement, décidé par l'employeur, et de la démission, décidée par le salarié, se confirme chaque année un peu plus.

Idées reçues

En se penchant sur le profil des bénéficiaires, l'étude du ministère du Travail tord le cou à certaines idées reçues en la matière, à commencer par celle selon laquelle l'outil serait surtout utilisé par les cadres. En réalité,

ce sont « en majorité les employés (53 %) qui signent des ruptures conventionnelles avec leur employeur, alors qu'ils ne représentent que 34 % des salariés en contrat à durée indéterminée hors fonctionnaires », souligne son auteur, Anthony Bouvier.

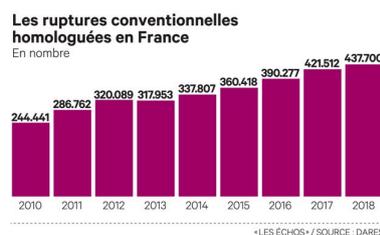
Les cadres, qui représentent 24 % des CDI, les ouvriers, qui en représentent 30 %, constituent chacun seulement 18 % des signataires de rupture conventionnelle.

Ce qui est vrai, en revanche, c'est que l'indemnité est proportionnellement plus élevée pour l'encadrement, avec une médiane de 0,31 mois de salaire par année d'ancienneté, contre à peine plus de 0,25, soit le taux légal, pour les employés comme les ouvriers.

Le fait que les cadres tirent mieux leur épingle du jeu s'explique par deux facteurs, a montré une autre étude récente de la Dares : d'une part, leur couverture conventionnelle est plus favorable, d'autre part, les cadres négocient plus que les autres leur indemnité de rupture.

Autre idée reçue battue en brèche : celle selon laquelle la rupture conventionnelle serait avant tout un substitut aux préretraites. Alors qu'ils ne représentent que 16 % des salariés en CDI du privé, 26 % des ruptures conventionnelles ont été signées par des moins de 30 ans. Et un bénéficiaire d'une rupture conventionnelle sur trois avait entre 30 et 39 ans en 2018, quand ils ne représentaient qu'un quart des salariés du privé.

Les quadras et quinquas sont en proportion moins nombreux parmi les ruptures conventionnelles que dans la population des CDI. Ainsi, entre 50 et 59 ans, la proportion est d'environ 15 % des ruptures et 25 % des CDI. ■



par Leïla De Comarmond

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Plus de 400.000 inscriptions à Pôle emploi

Chaque année, les ruptures conventionnelles viennent grossir un peu plus les rangs des chômeurs. En 2018, selon les dernières statistiques mensuelles de Pôle emploi, en données corrigées des variations saisonnières, le nombre des inscriptions à la suite d'une rupture conventionnelle a dépassé les 400.000 pour la première fois, à 410.700 précisément, contre 395.400 en 2017.





MARIE BELLAN @MBELLAN1 - CHEFFE DE SERVICE ADJOINTE AU SERVICE FRANCE

Le Medef à l'heure d'une inévitable transformation

Pour retrouver une légitimité que les pouvoirs publics et l'opinion lui accordent de moins en moins, le Medef compte s'engager dans un vaste mouvement de transformation. Plus décentralisé, plus à l'écoute de la société civile et de ses adhérents. Tout reste encore à faire.

« Un président du Medef, ça doit savoir participer à une manifestation. » Ce n'est pas un responsable syndical qui interpelle le patron des patrons. Non, c'est Geoffroy Roux de Bézieux lui-même qui poste, vendredi dernier sur Twitter, un commentaire et une photo de lui et de sa délégation devant le 10 Downing Street, à Londres, pour soutenir le mouvement des Remainers face au Brexit.

Avec un tweet, le ton est donné : le Medef a bel et bien changé. De président bien sûr - Geoffroy Roux de Bézieux a été élu début juillet -, mais aussi de positionnement. Qui aurait imaginé une interview croisée entre Pierre Gattaz et Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT ? Personne. Avec Roux de Bézieux, le rapprochement s'opère. Les deux leaders, syndical et patronal, outre leur interview commune donnée au « Parisien » le 3 février dernier, se parlent aussi régulièrement au téléphone, à défaut de parler directement au chef de l'Etat. Si ce rapprochement avec la CFDT est plus tactique qu'idéologique, il montre que Geoffroy Roux de Bézieux est prêt à faire des gestes pour sauver son organisation qu'il sait en péril.

« Si le monde patronal et syndical ne se réinvente pas, il va s'étioler, devenir un astre mort », disait-il déjà pendant la campagne pour la présidence du Medef. Un constat que partage son vice-président, Patrick Mar-

tin : « La probabilité que l'on disparaisse n'est pas nulle, nous sommes très lucides là-dessus. On dit souvent que le chef d'entreprise doit être darwinien. C'est pareil pour le Medef. »

Pour se réinventer, il va falloir mettre les bouchées doubles, le patronat le sait. Il ne suffira pas de changer de nom, comme il en est question actuellement, ni de transformer la traditionnelle université d'été de la fin du mois d'août en « boot camp » de chefs d'entreprise. Le Medef a bien conscience qu'il sera de moins en moins producteur de normes sociales car les négociations interprofessionnelles, suite à la réforme des ordonnances travail, vont s'amenuiser au fil du temps. La volonté commune du Medef et de la CFDT d'arriver à trouver un accord sur l'assurance-chômage, qui se négocie en ce moment, doit être interprétée à cette aune : chacun sait qu'il s'agit peut-être de la dernière grande négociation interprofessionnelle du quinquennat.

« Les ordonnances travail ont renvoyé l'essentiel de la négociation au niveau des entreprises, constate Patrick Martin. Nous soutenons bien sûr ce mouvement qui nous semble pertinent, mais c'est aussi se tirer une balle dans le pied. » Que faire, en effet, quand on est une organisation représentative interprofessionnelle et qu'il n'y a plus de négociation interprofessionnelle ?

Le salut, veulent croire les responsables du Medef, viendra des territoriaux. Avec 78 branches adhérentes au Medef, et seulement une petite dizaine qui sont constituées au niveau des régions, le Medef se dit que sa future place est peut-être là. Car un réseau territorial coûte cher à entretenir pour une branche, or le Medef, lui, a un maillage dense de Medef locaux dans toute la France sur lesquels les fédérations adhérentes pourraient s'appuyer pour mieux répondre aux besoins de leurs adhérents et davantage interagir avec les pouvoirs publics sur place. Une bonne façon aussi de revaloriser le rôle de ces Medef territoriaux, longtemps laissés à l'écart de la gouvernance, mais dont les voix ont beaucoup compté dans l'élection de Roux de Bézieux à la tête du Medef. Cette nouvelle vocation du patronat pour la décentralisation doit aussi s'interpréter comme une réponse à la crise des « gilets jaunes », qui a montré, et montre encore, une France coupée en deux entre sa capitale et ses régions.

L'avenue Bosquet, siège parisien du Medef, ne devrait pas disparaître pour autant. La nouvelle équipe en place veut moderniser une institution que beaucoup jugent désuète. Aussi étonnant que cela puisse paraître, le siège du Medef ressemble par bien des aspects davantage à une haute administration qu'à une entreprise. Avoir un service clients, développer un catalogue de produits ou

encore disposer d'un pool de développeurs pour aller chercher des adhérents sonnent comme des gros mots aux oreilles de bien des permanents. Il faudra pourtant en passer par là si les adhésions deviennent, comme le souhaite le Medef, la seule source de financement des organisations patronales.

Dans ce grand vent de changement qui s'annonce et dont le Medef n'est qu'aux balbutiements, Geoffroy Roux

de Bézieux veut aussi diversifier ses interlocuteurs. Le dialogue avec les syndicats se faisant plus rare, il faudra alors s'adresser aux ONG, aux associations, à la société civile en somme.

Sur le modèle de l'entreprise, qui doit désormais se doter d'une raison d'être et prendre en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité, le Medef s'est lui aussi doté tout récemment

d'un objet social qui résume à la fois sa nouvelle ambition... et la difficulté de la définir avec précision : « Agir ensemble pour une croissance responsable. » « Qui trop embrasse mal étreint », lui répondent certains. Le risque existe, en effet, de finir en simple lobbyiste, et de noyer la voix des entreprises dans celles de toutes les parties prenantes à l'oeuvre dans l'économie d'un pays. ■

par Marie Bellan

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

Les points à retenir

Depuis son élection début juillet, Geoffroy Roux de Bézieux affiche sa volonté de transformer le Medef.

Il n'hésite pas à se montrer avec Laurent Berger, son homologue de la CFDT.

Le changement est d'autant plus nécessaire que les ordonnances travail ont réduit l'importance des négociations interprofessionnelles.

Le Medef veut s'appuyer sur son réseau territorial pour mieux répondre aux besoins des adhérents.



MOUVEMENTS SOCIAUX



SOCIAL-ECO

Les Konecranes jouent crânement leur chance

Le géant mondial de l'engin de levage a décidé d'affaiblir ses productions en France. Les 120 salariés de l'usine de Vernouillet contre-attaquent.

Manifestation ce mardi devant Bercy, attaques judiciaires tous azimuts pour faire respecter leurs droits, les cent vingt salariés de Konecranes Vernouillet, en périphérie de Dreux, ont décidé de monter en régime pour sauver leurs emplois. Ces petites mains françaises du leader mondial des engins de levage se sont engagées dans une course de vitesse avec la direction de la multinationale finlandaise pour éviter que les activités et savoir-faire s'en aillent définitivement de France.

Ils ont fort à faire. S'appuyant sur l'arrivée en production d'une nouvelle gamme de palans électriques, le géant du secteur s'est lancé en fin d'année dernière dans une vaste réorganisation de ses activités. Une seule implantation par continent étant censée produire ce nouvel équipement, un « dialogue compétitif » a été instauré en interne entre les différents sites. Au bout de ce processus de sélection obscur, car sans critères ni cahier des charges portés à la connaissance des sites en lice, l'usine de Wetter, en Allemagne, a été choisie fin novembre. Malheur aux recalés. Les usines perdantes en Finlande, en République tchèque et en France se retrouvent privées de cette production d'avenir. Un mauvais présage alors que d'autres sites ont déjà été fermés en Autriche et Suisse et que le même processus de

regroupement s'abat sur tous les autres continents où Konecranes sévit. Cette concentration de la production va de pair avec une concentration des bénéfices du groupe au sein d'une holding financière qui vient d'atterrir aux Pays-Bas, autre pays de l'optimisation fiscale.

Assommés, les salariés de Vernouillet, ainsi que les quelque deux cents sous-traitants, se sont très vite relevés en sonnant la mobilisation générale dans une région peu épargnée par la désindustrialisation. Outre les élus locaux, le député du cru Olivier Marleix (LR), les services de la préfecture et même du Ciri (Comité interministériel des restructurations industrielles) ont été obligés d'entrer dans la danse.

Le CE a déposé un recours en référé

Pour l'heure, la direction de la multinationale fait la sourde oreille. Aucune réponse n'a été apportée aux demandes quant à l'avenir du site de Vernouillet. Ce qui lui vaut un premier recours en référé de la part du comité d'entreprise, dont les demandes d'informations et de documents n'ont pas été honorées. L'entreprise s'engage à payer tous les salariés jusqu'à la fin de l'année. Avant fermeture ? Un non-sens économique, alors que l'usine remplit si

bien ses objectifs que ses travailleurs reçoivent toujours leur prime d'objectifs de 1 000 euros. Konecranes semble même saborder la production en faisant pression sur les fournisseurs de l'usine française pour détourner vers d'autres sites les livraisons attendues en Eure-et-Loir. Pour cette question de détournement aussi, le CE a déposé un recours en référé. Aucune réponse non plus n'a été formulée en ce qui concerne l'obligation légale de trouver un repreneur. L'agence mandatée n'a récolté qu'une seule réponse. Le CE, lui, a pris contact avec un concurrent agressif, Euro Cranes.

Ce mardi, une grande délégation de salariés manifesterait devant Bercy au moment où les dirigeants de Konecranes, qui n'ont pas répondu à nos sollicitations, seront reçus par Jean-Pierre Floris, commissaire interministériel à la réindustrialisation. Le lendemain, un plan de sauvegarde de l'emploi est au menu d'une réunion entre direction et syndicats. Ces derniers comptent bien y rappeler la charte éthique que Konecranes a édictée et qui stipule que « nos activités sont basées sur notre éthique des affaires et notre engagement en matière d'intégrité ». ■

par Stéphane Guérard





LOCALES

Pour la CGT, l'urgence sociale se situe dans les entreprises

initiative La CGT lance les « mardis de l'urgence sociale », dans toute la France et en Paca, aujourd'hui. Par une journée d'actions et d'initiatives, le syndicat veut rappeler la responsabilité du patronat dans la situation sociale actuelle.

Comment faire passer la colère des ronds-points aux entreprises ? C'est là tout l'enjeu des « mardis de l'urgence sociale » lancée par la CGT, au niveau national, aujourd'hui.

Une semaine après la grande journée de grève nationale et interprofessionnelle menée avec la FSU, Solidaires et les gilets jaunes, le syndicat souhaite de nouveau impacter l'économie. « Dans un pays où les 40 plus grandes entreprises versent 57,4 milliards d'euros à leurs actionnaires, il ne faut pas uniquement frapper à la porte du gouvernement », relevait Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, la veille de la journée de grève du 5 février dernier.

Direction donc la porte des entreprises pour les militants du syndicat et membres du mouvement social. Car les gilets jaunes pourront, localement, participer à ces initiatives, dans la lignée de la manifestation unitaire du 5, où la jonction des combats respectifs s'était établie. « Il va falloir donner des prolongements à cette journée » avait alors annoncé Olivier Mateu, secrétaire général de l'Union départementale CGT 13. « On va les rendre fou, avec les rendez-vous de chacun : les manifestations du samedi et des temps d'actions pour frapper l'économie, les mardis », développait-il. Deux initiatives sont d'ailleurs prévues dans le département (lire page 3), mais également dans le Var où le rendez-vous est fixé

à 11h30 devant l'Union patronale. Ces actions s'inscrivent donc dans la lignée de la journée du 5 : « gilets jaunes, gilets rouges, on est tous dans la même camp. Il y a besoin que l'on montre ensemble que la politique menée par le gouvernement et le patronat est mauvaise. Elle va toujours vers les riches », expliquait Philippe Martinez. Du côté des gilets jaunes, ils ont défilé devant plusieurs lieux de pouvoirs tels l'Assemblée nationale à Paris, samedi, loin des entreprises donc. Mais si les actes à répétition ont impacté l'économie, le ralentissement de la croissance n'est pas dû à leurs mobilisations mais bien aux politiques menées.

Recentrer les combats vers les entreprises

Cette année, le secteur privé a notamment créé trois fois moins d'emplois qu'en 2017, selon *Les échos* du lundi 11 février. La faute aux gilets jaunes ? Ce serait aller vite en besogne. Les mesures d'aides fiscales aux entreprises sont en revanche sur la sellette. Éric Heyer, économiste à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) estime que « les effets des politiques d'enrichissement de la croissance en emplois, comme par exemple le CICE, sont de plus en plus faibles avec le temps ». Et les exemples d'entreprises, largement favorisées par les mesures d'Emmanuel Macron, qui suppriment les postes à tour de bras ne manquent

pas : Carrefour, Nokia, Darty et Fnac... Parmi ces groupes, nombreux sont ceux qui n'ont pas versé la fameuse « prime Macron » non plus. Preuve qu'uniquement cibler le gouvernement ne répond pas à la demande de justice sociale.

Il y a donc une nécessité pour la CGT d'amener le mouvement social sur le terrain des patrons. Philippe Martinez, rappelait d'ailleurs que « les gilets jaunes ont démarré contre la taxe pour les produits pétroliers, c'était soutenu par le Medef ». L'augmentation des salaires, suppression du CICE et rétablissement de l'ISF, autant de mesures qui sont portées par la CGT. Mais elles ne pourront être mises en place que si le rapport de force est suffisamment élevé, et cela passe aussi par une mobilisation accrue dans les entreprises. ■



La CGT organise le premier des « mardis de l'urgence sociale », dans toute la France aujourd'hui. Une journée dans la lignée de la grève nationale du 5 février dernier, où syndicats et gilets jaunes avaient agi ensemble. PHOTO M.M

par Amaury Baqué



EUROPE ET INTERNATIONAL



ÉCONOMIQUES

Le déclin des classes populaires américaines

Contrairement à ce que prétend Trump, les classes populaires s'appauvrissent et souffrent : jamais le taux d'overdoses aux médicaments opiacés n'a été aussi élevé.

La semaine dernière, Donald Trump a présenté son discours annuel sur l'état de l'Union, insistant sur la situation économique exceptionnellement favorable des Etats-Unis. Mais la croissance économique n'efface pas les problèmes structurels du pays : la semaine dernière, j'ai participé à une table ronde sur le déclin des classes populaires. Des experts de droite comme de gauche se sont réunis pour produire un rapport sur le sujet (1).

La classe populaire, ce sont les gens ayant le niveau bac mais sans diplôme du supérieur, et qui ont un revenu un peu en dessous de la moyenne. L'un des problèmes centraux de la classe populaire est le déclin économique. Les salaires de cette catégorie n'ont pas augmenté depuis les années 90, alors que la valeur totale de son patrimoine a diminué. En particulier, le patrimoine immobilier des classes populaires a été durement touché par la crise de 2008 : en 2000, 66 % étaient propriétaires de leur logement, alors qu'en 2016 seulement 57 % l'étaient.

En plus de ce déclin économique, les classes populaires ont été affectées par des problèmes sociaux. En 2016, les overdoses médicamenteuses étaient la cause numéro 1 de décès parmi les Américains de moins de 50 ans. Une cause majeure de ces décès par overdose est la prescription excessive d'un médicament opioïde contre la douleur (l'oxycodone) et la création d'un marché noir pour ce

médicament addictif. Un autre problème social est l'augmentation de la proportion des enfants élevés par un seul parent, ce qui a tendance à accroître la pauvreté et à diminuer les opportunités d'ascension sociale.

Les experts se sont penchés sur ces problèmes pour proposer des solutions qui pourraient satisfaire la droite et la gauche américaine : une mission ardue, étant donné la divergence d'opinion croissante entre les démocrates et les républicains. Il a fallu se mettre d'accord sur des valeurs communes, et c'est finalement la place centrale du travail qui en est ressorti : les experts proclament qu'il faut restaurer le contrat social pour que celui qui travaille dur et suit les règles puisse avancer dans la société. Les experts proposent donc de renforcer les politiques qui promeuvent le travail et de réformer la protection sociale dans ce sens.

Sur la réforme de la protection sociale, le rapport propose de renforcer le contrôle des chômeurs qui reçoivent l'assurance chômage, une proposition qui rappelle celle d'Emmanuel Macron. Même si un contrôle standard est utile pour inciter les chômeurs à retourner à l'emploi, le contrôle renforcé est inefficace et peut avoir des effets pervers (2). Par exemple, au Royaume-Uni, le nouveau système a imposé un tel coût aux chômeurs que certains ont été découragés. Ils ont complètement arrêté de chercher un emploi et sont passés aux allocations handicap, ce

qui a in fine *diminué* le taux d'emploi.

Sur la promotion du travail, les experts proposent d'étendre la prime pour l'emploi. A l'heure actuelle, cette prime n'est substantielle que pour les parents isolés. Le rapport propose de doubler la prime pour l'emploi pour les travailleurs sans enfant. C'est une idée prouvée, qui augmenterait les revenus des classes populaires, même si une partie des bénéfices se retrouvera dans la poche des entreprises. En effet, la prime augmente le bénéfice d'une heure de travail pour le salarié, donc les entreprises pourraient se permettre de le payer moins.

Pour promouvoir le travail, les experts pensent aussi qu'il faut résister à l'introduction d'un revenu universel. Non pas parce que cela décourage l'emploi - ce qui n'est pas forcément le cas, comme le montre ma recherche sur l'Alaska (3). Non, leur argument est que le revenu universel décourage la politique pour l'emploi : «Le but de la nation devrait être l'emploi universel, pas le revenu universel», et «instaurer un revenu universel évite aux politiques une tâche plus difficile : s'assurer que tout le monde dans la société puisse participer pleinement et contribuer de façon productive». Chacun peut avoir son opinion sur les buts de la nation, mais il n'est pas du tout évident que le revenu universel décourage la politique pour l'emploi. Est-ce que l'assurance chômage décourage la politique pour l'emploi ? Probablement

pas.

En conclusion, l'extension de la prime pour l'emploi est l'une des pistes les plus solides proposées par ce rapport pour améliorer la situation de la classe populaire américaine. Bien sûr, cela suppose que les deux

partis puissent se mettre d'accord, ce qui n'est pas gagné. Affaire à suivre pour la deuxième partie du mandat de Trump...

(1) www.aei.org/press/restoring-opportunity-for-the-working-class/(2) *Libération* du 4 avril 2017.(3) *Libéra-*

tion du 8 mars 2017.

Cette chronique est assurée en alternance par Pierre-Yves Geoffard, Anne-Laure Delatte, Bruno Amable et Ioana Marinescu. ■

par Ioana Marinescu





Une grève générale devrait paralyser la Belgique, mercredi 13 février

La rupture des négociations avec le patronat sur la question des salaires est à l'origine du mouvement qui affectera tous les secteurs

Peu de trains, de métros, de courriers, de soins et, peut-être, d'écoles ouvertes : la Belgique sera quasiment à l'arrêt, mercredi 13 février, à la suite de l'appel à une grève générale lancé par les puissants syndicats du royaume. Le mouvement démarrera mardi 12 février, à 22 heures, et se terminera le lendemain, à la même heure.

Tous les secteurs, y compris le commerce, les entreprises privées et les administrations, devraient être affectés par un mouvement qui promet d'être massivement suivi, à en croire un front commun réunissant les syndicats socialiste, chrétien et libéral. Tenue par de nouvelles règles, la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) fera toutefois circuler quelques trains, dans le cadre du service minimum auquel elle est désormais astreinte.

Les contrôleurs du ciel ont, eux aussi, déposé un préavis de grève. Brussels Airlines a annulé plus de 200 vols et a proposé à quelque 16 000 passagers, soit un remboursement de leur billet, soit un report à une autre date. L'aéroport de Charleroi - Bruxelles-Sud sera totalement paralysé.

D'autres secteurs (hôpitaux, polices locale et fédérale, collecte des déchets) seront touchés et un appel aux arrêts de travail a aussi été lancé aux dockers et aux chauffeurs routiers. Des barrages devraient, en outre, être installés aux abords des centres commerciaux et des entreprises.

Le pays n'avait plus connu une grève d'une telle ampleur, depuis décembre 2014, quand les syndicats protestaient contre le programme économique de la coalition dirigée par le libéral Charles Michel. Celui-ci est désormais à la tête d'une équipe minoritaire depuis le départ, en décembre 2018, des ministres du parti nationaliste flamand N-VA, en désaccord avec la signature, par M. Michel, du pacte des Nations unies sur les migrations. Le gouvernement est donc désormais chargé de la gestion des " affaires courantes " jusqu'à la fin du mois de mai, date des élections fédérales et régionales – qui seront couplées, en Belgique, aux européennes.

Les Chambres devant être dissoutes en mars, la marge des parlementaires est, elle aussi, quasiment nulle : aucune proposition ne pourra entraîner un changement de cap politique pour le gouvernement de centre droit. Le coup de semonce syndical apparaît dès lors davantage comme un avertissement aux partis politiques avant le scrutin.

Menace sur la compétitivité

C'est la récente rupture des négociations avec le patronat sur la question des salaires pour 2019 et 2020 qui est à l'origine de ce coup de colère. Les responsables des syndicats jugent insuffisante une hausse de 0,8 % (en plus de l'indexation automatique, calculée sur l'augmentation du coût de la vie) prévue par le Conseil central de l'économie. Cet organe consultatif paritaire – il réunit l'in-

dustrie, les syndicats, les consommateurs... – conseille le gouvernement et le Parlement et, tous les deux ans, il élabore un rapport avant la négociation de l'accord interprofessionnel.

La question du pouvoir d'achat a été relancée par les actions, en Wallonie du moins, de " gilets jaunes ". Le refus patronal d'envisager des hausses de plus de 0,8 % l'a inscrite au cœur de la campagne électorale, même si, pour l'instant, c'est le thème du dérèglement climatique qui occupe tous les esprits, compte tenu de la forte mobilisation de dizaines de milliers de jeunes, qui bousculent les partis et s'organisent en dehors des syndicats.

Dans un récent rapport, la Fédération des entreprises de Belgique (FEB) a martelé que la compétitivité et la modération salariale devraient rester des priorités. Le patronat proposait notamment de supprimer le système d'indexation automatique ou de limiter la durée des indemnités de chômage. Le FEB souligne que l'écart salarial moyen entre la Belgique et ses principaux partenaires reste de 11 %, ce qui menace sa compétitivité. Les patrons réclament une baisse de l'impôt des sociétés et des cotisations sociales, des revendications que la coalition actuelle, présumée plus proche du monde de l'entreprise que des organisations de travailleurs, n'a pu satisfaire qu'en partie.

Le gouvernement de M. Michel, dont le slogan était " Jobs, jobs, jobs ! " se

targue d'avoir ramené le taux de chômage de 8,5 %, en 2014, à quelque 6 % – 8,4 % en Wallonie –, aujourd'hui. Il n'a, en revanche, pas apporté de réelle solution à un autre problème dénoncé par la FEB : la va-

cance de nombreux emplois techniques, qui handicape fortement une série de secteurs industriels, alors que le taux de chômage des jeunes de moins de 24 ans, même s'il est en baisse, se situe toujours à 16,3 %, se-

lon l'organisme officiel Statbel.

Jean-Pierre Stroobants ■

par Jean-Pierre Stroobants



« Les droits des investisseurs ne doivent pas être mieux protégés que ceux des citoyens ou de la planète »

Dans une tribune au « Monde », 27 associations, syndicats et ONG appellent les députés européens à rejeter un projet d'accord commercial entre l'UE et Singapour, comparable au très contesté CETA.

Tribune. Les eurodéputés doivent se prononcer mercredi 13 février sur un nouveau traité de protection des investissements avec Singapour. Or ce traité contient un mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et Etats (ISDS en anglais) similaire à celui qui figure dans l'Accord économique et commercial global (CETA) conclu en 2016 entre l'Union européenne et le Canada. La Commission et les Etats membres ont-ils pensé qu'un accord avec un si petit territoire passerait inaperçu ? La portée de ce vote est pourtant considérable : l'adoption de ce texte ouvrirait la voie à toute une série de traités bilatéraux d'investissement équivalents finalisés avec le Vietnam ou le Mexique, ou en cours de négociations avec le Japon, le Chili, la Chine, l'Indonésie, la Malaisie ou la Birmanie. Il appartient aujourd'hui au Parlement européen d'enrayer cette fuite en avant et de prendre exemple sur le Canada qui vient de décider d'abandonner l'ISDS dans l'accord commercial renégocié avec les Etats-Unis.

L'ISDS permet aux entreprises multinationales d'attaquer les Etats qui adoptent des politiques publiques d'intérêt général contraires à leurs intérêts, et d'exiger des centaines de millions d'euros de compensation pour le manque à gagner. Il a été utilisé par Philip Morris pour contester les politiques de santé publique en Uruguay et en Australie, ou par l'énergéticien Vattenfall pour atta-

quer l'Allemagne après sa décision de sortir du nucléaire. Si les entreprises n'obtiennent pas toujours gain de cause, elles savent manier cet outil pour dissuader les Etats de légiférer. En France, l'entreprise canadienne Vermillon a ainsi récemment contribué à affaiblir la loi Hulot sur les hydrocarbures par la simple menace auprès du Conseil d'Etat d'un recours à l'arbitrage.

3,3 millions de citoyens signataires
Cette justice d'exception a été au cur de la vague de mobilisation européenne contre les accords transatlantiques avec plus de 3,3 millions de citoyens signataires de la pétition demandant leur abandon. En dépit de l'échec des négociations du TAFTA et de l'adoption au forceps du CETA, la Commission et les Etats membres refusent de revoir leur politique en la matière. Ils entendent continuer à étendre les droits des investisseurs et négocier toujours plus de traités incluant ce fameux mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et Etats, dans une version à peine remaniée.

Sans compter que Singapour est un paradis fiscal et une plate-forme financière stratégique en Asie du Sud-Ouest. Qualifié de centre financier « offshore » y compris par le service de la Commission européenne Eurostat, Singapour est classé par la coalition internationale d'économistes et de militants Tax Justice Network comme le cinquième pays le plus nocif en matière d'opacité fiscale. Sans

surprise, un demi-million de documents du scandale des « Paradise Papers » provenait d'une entreprise de service offshore singapourienne. Son vaste réseau de traités fiscaux fait de lui une plaque tournante majeure pour soustraire les investissements à l'impôt. Plus de 10 000 entreprises européennes ont leurs bureaux régionaux à Singapour.

Droit de regard sur les politiques publiques

Les droits des investisseurs apparaissent aujourd'hui bien mieux protégés que ceux des citoyens ou de la planète, et trop souvent au détriment de ces derniers. Il est urgent de corriger ce déséquilibre. Les entreprises multinationales ne doivent plus pouvoir disposer de tels privilèges qui leur permettent d'exercer un droit de regard sur les politiques publiques adoptées démocratiquement par les Etats. En quelques jours, plus de 300 000 citoyens européens ont soutenu la campagne « Stop Impunité » lancée par plus de 150 organisations dans plus de 16 pays européens. Ils demandent aux décideurs européens de mettre fin à l'arbitrage entre investisseurs et Etats, et de soutenir à la place l'élaboration d'un traité contraignant à l'ONU pour exiger le respect des droits humains et de l'environnement par les entreprises multinationales. Tous les regards sont tournés vers les parlementaires européens au moment de l'examen de cet accord d'investissement avec Singapour.

Les organisations signataires : Action Aid France-Peuples Solidaires, AEDH, AITEC, Amis de la Terre, ATTAC France, Bloom, CCFD-Terre Solidaire, Ceras, CGT, Collectif éthique sur l'Etiquette, Collectif Stop TAFTA/

CETA, Comité Pauvreté et politique, Commerce équitable France, Confédération paysanne, CRID, Emmaüs International, Fédération syndicale unitaire, Foi et Justice Afrique Europe, Fondation Nicolas Hulot, Food-

watch France, France Libertés Fondation Danielle Mitterrand, Institut Veblen, Ligue des droits de l'homme, Notre affaire à tous, React, Sherpa, Union syndicale Solidaires. ■



Face à la récession, les syndicats italiens se mobilisent

Des centaines de milliers de personnes manifestaient samedi à Rome à l'appel des principaux syndicats italiens, qui demandent une vraie politique de croissance et du respect de la part du gouvernement populiste.

Des centaines de milliers de personnes manifestaient samedi à Rome à l'appel des principaux syndicats italiens, qui demandent une vraie politique de croissance et du respect de la part du gouvernement populiste. Les syndicats avaient fait les choses en grand: 12 trains spéciaux, 1.300 bus, des ferries et des vols low-cost ont permis aux manifestants de converger vers la capitale, sous un frais soleil et dans une ambiance bon enfant.

Un plan d'investissements massif

Derrière la banderole "Un avenir au travail", les manifestants réclamaient un plan massif d'investissements publics et privés et des réformes plus ambitieuses que celles avancées par le gouvernement d'union de la Ligue (extrême droite) et du Mouvement 5 étoiles (M5S, antisystème). Pour les syndicats, le plan d'investissements annoncé par le gouvernement est trop timide, sa réforme des retraites trop limitée et son "revenu de citoyenneté" une mesure hybride qui risque de nuire tant à la lutte contre la pauvreté qu'à celle pour l'emploi.

Maurizio Landini, nouveau secrétaire général de la CGIL, qui revendique 5,5 millions d'adhérents, a ainsi rappelé que les investissements avaient baissé de 30% en 10 ans, pour un total de 100 milliards d'euros.

"Le gouvernement doit changer de route, nous avons un pied dans la récession", a renchéri Annamaria Furlan, à la tête de la CISL, la deuxième confédération syndicale italienne. "Qu'il sorte de la réalité virtuelle et qu'il se cale sur notre réalité du travail".

"Snobés par le gouvernement"

D'une manière générale, les syndicats s'estiment snobés par le gouvernement populiste. *"Il est pour le moins singulier qu'un vice-Premier ministre ait le temps de rencontrer les opposants au gouvernement d'un pays voisin alors qu'il n'a pas le temps de rencontrer les opposants dans son pays, c'est-à-dire les syndicats",* avait ironisé vendredi M. Landini après la polémique sur la visite de Luigi Di Maio, chef de file du M5S, à des "gilets jaunes" en France.

Plusieurs délégations d'entrepreneurs, ainsi que les principaux responsables du Parti démocrate (PD, centre-gauche) et des délégations d'autres partis de gauche ont également pris part au défilé. Cette mobilisation syndicale est la plus forte enregistrée depuis les manifestations de fin 2014/début 2015 contre la réforme du travail orchestrée par le gouvernement de Matteo Renzi (centre-gauche).

En revanche, un rassemblement de "gilets jaunes" italiens annoncé samedi à Rome a été annulé sur ordre de la préfecture qui craignait des débordements, selon les organisateurs. Dans le sillage du mouvement de protestation sociale français, plusieurs sites internet et pages Facebook de "gilets jaunes" se sont créés ces derniers mois en Italie, souvent très différents les uns des autres et jusqu'à présent sans aucune réelle manifestation sur le terrain. ■

par Afp



Brexit : 100.000 emplois supprimés dans l'industrie allemande

Selon un rapport publié par l'un des principaux instituts de recherche économique allemand, une sortie de la Grande-Bretagne sans accord entraînerait la disparition de 100.000 emplois en Allemagne. L'industrie automobile, déjà à la peine, serait la plus impactée.

Décidément, l'industrie allemande - et en particulier le secteur automobile - vit des heures mouvementées. Après s'être effondré en fin d'année dernière en raison de difficultés à adopter les nouvelles normes d'homologation WLTP, et après que Donald Trump a menacé d'augmenter les droits de douane sur les importations de véhicules européens, un autre facteur pourrait contribuer à plomber l'industrie. La sortie du Royaume-Uni de l'UE sans accord. Selon un rapport publié par l'Institut für Wirtschaftsforschung Halle, un des principaux instituts de recherche économique allemand, un Hard Brexit entraînerait la disparition de 100.000 emplois en Allemagne.

"Les effets d'une sortie sans accord sur l'emploi se feront surtout sentir sur les sites automobiles", a ainsi déclaré l'un des auteurs de l'étude dans le Welt am Sonntag. En cause notamment : une hausse des tarifs douaniers pour les véhicules allemands exportés vers la Grande-Bretagne. Selon les chercheurs, environ 15.000 emplois, soit un peu moins de 1 % de tous les salariés de l'industrie automobile allemande, dépendent directement ou indirectement des exportations vers les îles britanniques.

Les deux auteurs de l'étude ont notamment étudié l'impact d'un Hard Brexit sur chacun des Landers et principales villes allemandes, et conclu que les villes de Wolfsburg en Basse-Saxe (500 employés concernés) et de Dingolfing-Landau en Basse Bavière (265 emplois menacés), seraient les plus sévèrement touchées, puisque Volkswagen et BMW, ainsi que les équipementiers automobiles, sont actuellement les plus gros employeurs de ces régions. Le sud de la Westphalie, qui abrite de nombreuses PME allemandes exportatrices, serait également touché par un Hard Brexit (700 emplois menacés) toujours selon l'institut allemand. Les emplois en Allemagne de l'Est seraient en revanche moins menacés.

Les chercheurs ont fondé leurs estimations sur un Hard Brexit qui entraînerait une chute de 25 % environ des importations européennes en Grande-Bretagne, à la fois en raison de la hausse des tarifs douaniers et du risque de récession pour le pays, immédiatement après la sortie de l'UE. Rappelons que la Grande-Bretagne a dévoilé ce matin un PIB en hausse de 0,2 % seulement sur le dernier trimestre de 2018, après une hausse de 0,6 % au troisième trimestre, qui laisse présager d'un ralentissement encore plus marqué cette année, vu les incertitudes liées à la sortie du pays, ont estimé les équipes de Capital Economics.

L'Allemagne étant le premier pays exportateur d'Europe serait naturellement le plus touché par une sortie sans accord, et aucun pays "ne souffrira

dans les mêmes proportions", ont ainsi déclaré les chercheurs allemands. Selon eux, l'impact d'un Hard Brexit serait de 612.000 postes dans le monde, dont 179.000 emplois détruits dans l'UE et 100.000 en Allemagne donc.

L'étude ne précise cependant pas dans quelle mesure une partie des emplois réalisés en Grande-Bretagne pourrait désormais être transférée dans un autre pays post-Brexit ; ce qui pourrait compenser les pertes subies par les industries fortement exportatrices vers le Royaume-Uni. Il y a quelques jours, Nissan annonçait en effet que la production de ses crossover X-Trail serait réalisée dans son usine de Kyushu, au Japon, plutôt qu'à Sunderland, contrairement à ce qu'il avait annoncé en 2016. De même, Airbus a menacé de réduire l'activité de ses sites britanniques pour en rapatrier la production en France ou en Allemagne en cas de Hard Brexit. Ce qui créerait par conséquent de nouveaux postes sur le Vieux Continent.

Alstom - Belfort - industrie - usine - fabrication - turbines



Le site de fabrication et de maintenance des turbines à gaz à Belfort / Le Figaro
(Jean-Christophe Marmara)

par Marie-Amélie Fauchier-Magnan

